

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

AIDE AU FONCTIONNEMENT

DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

2024

Intitulé de l'association :

.....
.....

OBJET DE LA DEMANDE :

Première demande
Subvention sollicitée pour 2024 : €

Renouvellement :
Subvention sollicitée pour 2024 : €
Subvention obtenue en 2023 : €

Fait à : Le :

Signature du Président ou de la Présidente :

Réservé à la Mairie

Date de réception :

Montant de la subvention accordée :

Conseil Municipal du :

AVANT DE REMPLIR CE DOSSIER

Ce dossier de demande de subvention est un formulaire destiné à toutes les associations désirant obtenir une subvention de la part de la ville d'Elbeuf-sur-Seine. Il concerne les demandes de financement relatives au fonctionnement de l'association. Il ne concerne pas le financement d'un investissement. Une vigilance particulière est portée pour les projets réalisés sur la commune d'Elbeuf (en totalité ou en partie) et qui prennent en compte les besoins des habitants.

Votre demande ne pourra être prise en compte que si ce dossier est complété, signé et accompagné de la liste des pièces suivantes :

Liste des pièces à joindre obligatoirement	Première demande	Renouvellement
Copie des statuts de l'association à jour	A fournir	Si modification
Copie du récépissé de déclaration en préfecture	A fournir	Si modification
RIB ou un RIP,	A fournir	A fournir
Point d'étape du projet associatif de l'année en cours (annexe 1)	Non concerné	A fournir
Le dernier rapport d'activités ou le compte-rendu de la dernière Assemblée Générale	A fournir	A fournir
N° SIRET (obligatoire pour le mandatement)	A remplir dans le document	A remplir dans le document
Composition du bureau	A remplir dans le document	A remplir dans le document
Le dernier compte-rendu financier certifié de l'association (modèle en annexe 2)	A fournir	A fournir
Le budget prévisionnel de l'association (modèle en annexe 3)	A fournir	A fournir
Copie de la police d'assurance couvrant les risques liés aux activités et aux locaux,	A fournir	A fournir
Si le dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire	A fournir	A fournir
Attestation sur l'honneur (annexe 4)	A fournir	A fournir
Toutes annexes permettant des compléments d'informations à ce dossier	A fournir	A fournir

→ **Date limite de dépôt des dossiers : Lundi 7 novembre 2022**

ATTENTION

Tout dossier incomplet ou déposé après la date limite de dépôt ne pourra être pris en considération. Pour valider chacun des critères d'étude des dossiers, la ville peut être amenée à réclamer tout justificatif.

👉 Comment retourner ce dossier ? :

➤ **Par courrier :**
Direction Culture et Patrimoine
Hôtel de ville - BP 300
76503 Elbeuf sur Seine Cedex

➤ **En Mairie :**
A l'accueil général,
Dans une enveloppe
Avec la mention
« Direction Culture et Patrimoine »

➤ **Par email :**
culture@mairie-elbeuf.fr

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

Utilisation de la subvention

- *Loi 96-314 du 12 avril 1996* : l'organisme doit utiliser la subvention pour l'affectation précisée en délibération et/ou convention. Si ce n'est pas le cas, la collectivité serait fondée à demander le remboursement total ou partiel de la subvention.
- *Décret-Loi du 2 mai 1938* : l'organisme ne peut reverser la subvention à d'autres organismes, sauf autorisation expresse de la collectivité.
- En cas de décision d'illégalité du Tribunal Administratif relative à la subvention octroyée, celle-ci devra être remboursée à la ville d'Elbeuf-sur-Seine.

Obligations – Documents comptables

- *Décret-Loi 30 octobre 1935* : Toute association ayant reçu une subvention est tenue de fournir à l'autorité qui a accordé la subvention une copie certifiée de son compte rendu financier, son budget prévisionnel ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de son activité.
- **La loi n°2000-321 du 12 avril 2000 : rend obligatoire la transmission d'un compte rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.**
- *Loi n° 2000-321 du 12/04/2000 et Décret n° 2001-495 du 6/06/2001* : les associations recevant une subvention d'une autorité administrative supérieure à 23.000 € par an doivent obligatoirement conclure une convention avec cette autorité (dans notre cas, avec la ville d'Elbeuf sur Seine).
- *Décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000* : **L'association s'engage à respecter le contrat d'engagement républicain et veille à ce que le contrat mentionné à l'article 1er soit respecté par ses dirigeants, par ses salariés, par ses membres et par ses bénévoles.**
- *Loi 92-125 du 6/02/1992* : En cas de subvention supérieure à 75 000 € ou correspondant à plus de 50 % du budget de l'association, cette dernière doit établir un bilan et un compte de résultat certifiés conformes par un commissaire aux comptes.
- *Loi 93-122 du 29/01/1993* : Toute association recevant au moins un montant annuel de subventions publiques de 153 000 € doit établir un bilan, un compte de résultat et une annexe, nommer un commissaire aux comptes et un suppléant, et déposer ces documents à la Préfecture du siège social de l'organisme.
- *Décret 2009-540 du 14/05/2009* : Toute association percevant des subventions supérieures à 153 000 € doit assurer la publicité de ses comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur le site Internet de la Direction des Journaux Officiels.
- *Décret-Loi 2 mai 1938* : Le refus de communiquer des pièces comptables justificatives et/ou l'insuffisance des renseignements fournis par l'organisme bénéficiaire peut entraîner la suppression de la subvention ou son remboursement.

➤ Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :
culture@mairie-elbeuf.fr

PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

Identification de votre structure

Nom de votre association :

Sigle :

Adresse de son siège social :

Code postal : Commune :

Téléphone : Portable :

E-mail : Site web :

Numéro SIRET : Code A.P.E. :

① *Si vous ne disposez pas de votre N° SIRET, vous devez en faire la demande par internet sur le site <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/demander-lattribution-dun-n-siren-siret/> (la démarche est gratuite). Ce numéro est obligatoire pour percevoir une subvention. Le service Vie Associative de la Ville d'Elbeuf peut vous accompagner dans cette démarche.*

Adresse de correspondance, si différente :

Code postal : Commune :

Identification du représentant légal et de la personne chargée du dossier

Le représentant légal (Président ou autre personne désignée par les statuts) :

Monsieur Madame

Nom : Prénom :

Qualité :

Téléphone : Portable :

E-mail :

La personne chargée du dossier au sein de la structure est-elle le/la représentant.e légal.e ? Oui Non

Si non :

Monsieur Madame

Nom : Prénom :

Qualité :

Téléphone : Portable :

E-mail :

Renseignements d'ordre administratif et juridique

Déclaration en préfecture :/...../..... à

Date de publication au journal officiel :

Objet statutaire de votre association :

.....
.....

Votre association dispose-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? Oui Non

Si oui, le(s)quel(s) ?

Type d'agrément :attribué par :en date du :

Type d'agrément :attribué par :en date du :

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? Oui Non

Les comptes de votre association sont-ils certifiés par un commissaire aux comptes ? Oui Non

Votre association a-t-elle des adhérentes personnes morales (associations, entreprises...) ? Oui Non

Si oui, le(s)quelle(s) ?

.....

Composition du bureau à la suite de la dernière Assemblée Générale

<u>FONCTIONS</u>	<u>NOM ET CONTACT</u>
<i>Ex : Président</i>	NOM, Prénom : Tél :E-mail :
	NOM, Prénom : Tél :E-mail :
	NOM, Prénom : Tél :E-mail :
	NOM, Prénom : Tél :E-mail :

Adhérents de l'association au 31 décembre 2022

Il s'agit d'indiquer les statistiques à la date de clôture de votre dernier exercice.

Nombre total d'adhérents de l'association :

Coût d'une cotisation annuelle :

L'adhésion est-elle obligatoire pour toute activité au sein de l'association ? Oui Non

Habitants Elbeuf :	Habitants hors Elbeuf :
• 0-18 ans :	• 0-18 ans :
• 18-30 ans :	• 18-30 ans :
• 30 – 59 ans :	• 30 – 59 ans :
• Plus de 60 ans :	• Plus de 60 ans :

Moyens humains et matériels de l'association en 2023

Nombre de salariés : dont nombre de temps plein :

Nombre de volontaires (indemnisés - ex : services civiques) :

Elbeuviens bénévoles participants à la vie de l'association :

Nombre total de bénévoles participants à la vie de l'association :

① Les ETP correspondent aux effectifs physiques pondérés par la quantité de travail effectué. A titre d'exemple, un salarié en CDD de 3 mois travaillant à 80 % correspond à $0,8 \times 3/12 = 0,2$ ETP

Moyens matériels appartenant à l'association :

.....
.....
.....
.....

Renseignements de mise à dispositions permanentes

Votre association bénéficie-t-elle d'une subvention en nature ? (Précisez s'il s'agit d'une subvention de la ville d'Elbeuf-sur-Seine ou d'un autre partenaire privé ou d'Etat)

Non

Oui (dans ce cas précisez)

Bureau(x) permanent(s) situé(s) :

Salle(s) de réunion environh / an

Salle(s) d'activités permanente(s) environh / semaine

Matériel(s) précisez :

Infrastructure(s) sportive(s) intérieure(s) ou extérieure(s) : environh / semaine

Précisez :

PRESENTATION DE LA DEMANDE

Présentation de votre projet d'activités pour l'année 2024

Ajoutez des lignes si nécessaire

<u>Nature de l'action</u> Quelle activité proposera votre association ?	<u>Objectifs</u> Pourquoi proposerez-vous cette activité ?	<u>Temporalité</u> Quand allez-vous proposer cette activité ? (Toute l'année ou moment précis ? Lequel ?)	<u>Bénéficiaires</u> A qui proposerez-vous cette activité ? (Une tranche d'âge ? spécificité particulière ?)	<u>Territoire</u> Où cette activité va-t-elle se dérouler ? (Région / département / Agglo / Ville / quartier ? Lequel ?)	<u>Moyens humains</u> Cela mobilisera combien de personnes pour la préparation et l'animation ? (Détailler s'il s'agit de salariés, volontaires ou de bénévoles)	<u>Partenariat</u> Quels partenaires avez-vous identifiés pour cette activité ? (Précisez à quel point le partenariat est engagé)

Évaluation du projet : Comment allez-vous savoir si votre proposition d'activité atteint son but ?

.....

.....

.....

Informations complémentaires sur le projet

Votre association propose-t-elle des activités pour les personnes en situation de handicap ? Oui Non

Si oui, lesquelles :
.....

Votre association s'inscrit-elle dans une démarche de développement durable ? Oui Non

Si oui, donnez des exemples :
.....

De quelle façon votre association s'engage-t-elle dans la sobriété énergétique ?

Actions déjà mises en œuvre	Actions à venir	Adaptations à prévoir	Autre

Racontez comment vous associez les personnes qui participent à vos activités ? (Information, consultation, décisions prises en communs, projet initié par les bénéficiaires, ...)
.....
.....

Votre association organise-t-elle des manifestations sur le territoire de la ville d'Elbeuf ? Oui Non

Si oui, d'envergure : locale départementale régionale inter régionale nationale

Lesquelles :
.....

Votre association participe-t-elle aux manifestations de la ville :

- Elbeuf sur Fête
- Seine d'été
- Rue aux enfants
- Téléthon
- Couleurs d'Afrique
- Autres :

ANNEXE 1 : POINT D'ETAPE QUALITATIF ET FINANCIER DE LA SUBVENTION ATTRIBUEE AU TITRE DE L'ANNEE 2023

POINT QUALITATIF SUR L'ACTION

Décrire les activités de l'année en cours (ajoutez des lignes si nécessaire) :

Activité	<i>(Merci de cocher la case correspondante)</i>	Pourquoi proposez-vous cette activité ?	<i>(Merci de cocher la case correspondante)</i>	Décrire l'activité (en quoi cela consiste et comment elle est mise en œuvre, avec quels partenaires...)	Commentaires (Explications des modifications entre ce qui était prévu et ce qu'il se passe aujourd'hui ou dans vos prévisions, ...)
	<input type="checkbox"/> Activité reconduite <input type="checkbox"/> Nouvelle activité		<input type="checkbox"/> en cours <input type="checkbox"/> terminé <input type="checkbox"/> à reconduire		
	<input type="checkbox"/> Activité reconduite <input type="checkbox"/> Nouvelle activité		<input type="checkbox"/> en cours <input type="checkbox"/> terminé <input type="checkbox"/> à reconduire		
	<input type="checkbox"/> Activité reconduite <input type="checkbox"/> Nouvelle activité		<input type="checkbox"/> en cours <input type="checkbox"/> terminé <input type="checkbox"/> à reconduire		

Quel est le nombre approximatif de personnes bénéficiaires entre janvier et août ?

Tranches d'âges	Total :	Dont elbeuviens :	
		Hommes :	Femmes :
Petite enfance, enfance et jeunesse (0-18 ans)
Adultes (plus de 19 ans)
Dont séniors (plus de 60 ans)

POINT FINANCIER SUR L'ACTION EN COURS

Merci de remplir le compte de résultat en annexe.

Expliquer et justifier les écarts **significatifs** éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget en cours. Expliquez notamment si vous estimez que vos prévisions ne pourront être atteintes :

Si vous avez déclaré des contributions volontaires en nature, merci de préciser ici vos calculs :

Je soussigné(e), (nom et prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'association

Certifie exactes les informations du présent point d'étape.

Fait, le à

Signature

ANNEXE 2 : MODELE DE COMPTE-RENDU FINANCIER ASSOCIATIF*

EXERCICE : DATE DE DEBUT : DATE DE FIN :

CHARGES	Prévisionnel	Réalisé	PRODUITS	Prévisionnel	Réalisé
60- Achats			70 - Ventes de produits finis, prestations de services		
Prestations de services			Vente de marchandises (ventes de matériels sportifs, de calendriers...)		
Achats non stockés de matières et fournitures (produits alimentaires, fournitures administratives...)			Prestations de services facturées (organisation d'un stage à destination d'un public non-adhérent, interventions pédagogiques...)		
Fournitures non stockables (eau, essence, énergie)			Produits des activités annexes (buvette, loto, repas dansant, vente d'espace publicitaires à un sponsor...)		
Fournitures d'entretien et de petit équipement (petits matériels de bureau, tenues de sport, récompenses...)			74 - Subventions d'exploitation		
Autres fournitures			État (à détailler) : CNDS		
Achat de marchandises (achat d'équipements sportifs : tapis, sautoirs...)				
61- Services extérieurs				
Locations (d'une salle, d'un local, d'un véhicule...)			Région :		
Entretien et réparation (d'une porte, d'un PC, révision d'un véhicule...)			Département (à détailler) : aide au sport		
Assurances			Aide aux manifestations		
Documentation (abonnement...)				
Frais d'engagements (en compétition, à un stage)				
Divers (frais de colloques, conférences)			Ville d'Elbeuf - subvention fonctionnement		
62- Autres services extérieurs			Ville d'Elbeuf - subvention projet		
Rémunérations intermédiaires et honoraires (honoraires de professionnels indépendants : comptables, éducateurs sportifs...)			Ville d'Elbeuf sur Seine - autres**		
Publicité, publications (achat flyers, affiches, plaquette...)			Autres villes (préciser) :		
Déplacements, missions (remboursement de frais engagés par les bénévoles pour le compte de l'asso...)			Intercommunalités (à détailler) :		
Frais postaux et de télécommunication					
Services bancaires (frais tenue compte, bancaire...)			Fonds européens		
63 - Impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF...) : (à détailler)		
Impôts et taxes sur rémunérations (taxe sur les salaires, participation à la formation professionnelle...)					
Autres impôts et taxes (taxe foncière, habitation...)			Autres recettes (aides des comités, fédérations...)		
64 - Charges de personnel			75 - Autres produits de gestion courante		
Rémunérations du personnel**			Cotisations statutaires provenant des membres		
Charges sociales (URSSAF, retraite ...)			Dons reçus, mécénat...		
Autres charges de personnel			Perception d'engagement lors d'un événement...		
65 - Autres charges de gestion courante			76 - Produits financiers (intérêts livret...)		
Frais d'affiliation (aux comités, fédérations...)			77 - Produits exceptionnels (revenus inattendus)		
Licences (achat de licences aux fédérations)			Sur opérations de gestion		
Autres (SACEM...)			Sur exercices antérieurs		
66 - Charges financières (agios, intérêts)			78 - Reprise sur amortissements et provisions		
67 - Charges exceptionnelles (pénalités, amendes...)			79 - Transfert de charges (en diminution d'un compte de charges : indemnités CPAM, aides du CNASEA...)		
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement ou réserves)					
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS		
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature		
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite biens et prestations			Prestations en nature		
Personnels bénévoles			Dons en nature		
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS		

ANNEXE 3 : MODELE DE BUDGET PREVISIONNEL *

EXERCICE : DATE DE DEBUT : DATE DE FIN :

CHARGES	€	PRODUITS	€
60- Achats		70 - Ventes de produits finis, prestations de services	
Prestations de services		Vente de marchandises <i>(ventes de matériels sportifs, de calendriers...)</i>	
Achats non stockés de matières et fournitures <i>(produits alimentaires, fournitures administratives...)</i>		Prestations de services facturées <i>(Organisation d'un stage à destination d'un public non-adhèrent, interventions pédagogiques...)</i>	
Fournitures non stockables <i>(Eau, essence, énergie)</i>		Produits des activités annexes <i>(buvette, loto, repas dansant, vente d'espace publicitaires à un sponsor...)</i>	
Fournitures d'entretien et de petit équipement <i>(petits matériels de bureau, tenues de sport, récompenses...)</i>		74 - Subventions d'exploitation	
Autres fournitures		État (à détailler) : CNDS	
Achat de marchandises <i>(achat d'équipements sportifs : tapis, sautoirs...)</i>		Accompagnement éducatif	
61- Services extérieurs		
Locations <i>(d'une salle, d'un local, d'un véhicule...)</i>		Région :	
Entretien et réparation <i>(d'une porte, d'un PC, révision d'un véhicule...)</i>		Département (à détailler) : aide au sport	
Assurances		Aide aux manifestations	
Documentation <i>(abonnement...)</i>		
Frais d'engagements <i>(en compétition, à un stage)</i>		
Divers <i>(frais de colloques, conférences...)</i>		Ville d'Elbeuf sur Seine - subvention fonctionnement	
62- Autres services extérieurs		Ville d'Elbeuf sur Seine - subvention projet	
Rémunérations intermédiaires et honoraires <i>(honoraires de professionnels indépendants : médecins, comptables, éducateurs sportifs...)</i>		Ville d'Elbeuf sur Seine - autres	
Publicité, publications <i>(achat flyers, affiches, plaquette...)</i>		Autres villes (préciser) :	
Déplacements, missions <i>(remboursement de frais engagés par les bénévoles pour le compte de l'asso...)</i>			
Frais postaux et de télécommunication		Intercommunalités (à détailler) :	
Services bancaires <i>(frais tenue compte, bancaire...)</i>			
63 - Impôts et taxes		Fonds européens	
Impôts et taxes sur rémunérations <i>(taxe sur les salaires, participation à la formation professionnelle...)</i>		Organismes sociaux (CAF...) : (à détailler)	
Autres impôts et taxes <i>(taxe foncière, habitation...)</i>			
64 - Charges de personnel		Autres recettes <i>(aides des comités, fédérations...)</i>	
Rémunérations du personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
Charges sociales <i>(URSSAF, retraite...)</i>		Cotisations statutaires provenant des membres	
Autres charges de personnel		Dons reçus, mécénat...	
65 - Autres charges de gestion courante		Perception d'engagement lors d'un événement, une compétition...	
Frais d'affiliation <i>(aux comités, fédérations...)</i>		76 - Produits financiers (intérêts livret...)	
Licences <i>(achat de licences aux fédérations)</i>		77 - Produits exceptionnels (revenus inattendus)	
Autres <i>(SACEM...)</i>		Sur opérations de gestion	
66 - Charges financières (agios, intérêts d'emprunts...)		Sur exercices antérieurs	
67 - Charges exceptionnelles (pénalités, amendes...)		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
68 - Dotation aux amortissements <i>(provisions pour renouvellement ou réserves)</i>		79 – Transfert de charges (tout ce qui vient en diminution d'un compte de charges : indemnités CPAM suite à un congé maternité, aides du CNASEA...)	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

Un budget prévisionnel doit être équilibré : **TOTAL DES CHARGES = TOTAL DES PRODUITS**

* Si votre structure est soumise aux obligations du plan comptable, vous n'avez pas besoin de remplir cette partie, mais vous joindrez une copie de vos budgets approuvés par les instances statutaires respectant la nomenclature du plan comptable associatif.

ANNEXE 4 : ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit être obligatoirement remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de la structure, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e) (nom et prénom),
Représentant(e) légal(e) de l'association,

Certifie :

- Que l'association est régulièrement déclarée,
- Que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants,
- Exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics, ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- Avoir pris connaissance des modalités d'instruction et de contrôle de la collectivité ainsi que la réglementation en vigueur,
- Être signataire du Contrat d'Engagement Républicain et des exigences auxquelles cela soumet l'association.
- Être signataire du Contrat d'Engagement Républicain et des exigences auxquelles cela soumet l'association.

M'engage :

- A faire figurer le logo de la ville d'Elbeuf-sur-Seine sur les supports de communication de l'association,
- A faire respecter les règles de sécurité, l'intégrité physique et morale des personnes ;
- A accueillir les différents publics, sans discrimination, avec la même attention pour toutes et pour tous ;
- A faire respecter par ses membres, et tout particulièrement ceux qui sont investis d'une responsabilité d'encadrement, l'intégrité physique et morale de tous, en particulier celle des mineurs et des jeunes adultes ;

Demande une subvention de : € pour l'année 2023

- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association ci-joint.
Joindre un RIB obligatoire

Fait, le : À :
Cachet Nom et signature :

Les données ne sont destinées qu'à la Mairie d'Elbeuf sur Seine et ne sont transmises à aucun tiers.
Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.
Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter mesdonnees@mairie-elbeuf.fr ou par voie postale : Mairie – DPO- Place Aristide Briand- 76500 ELBEUF SUR SEINE. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.
Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.